

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION SOS FAUNE SAUVAGE

Du 02 mars 2023

La séance, présidée par Maud DUVEUF, est ouverte à 10h.

Secrétaire de séance : Catherine FEDER.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport moral 2022
2. Rapport financier 2022
3. Budget prévisionnel 2023
4. Actions 2022-2023
5. Election des membres du Conseil d'Administration
6. Questions diverses

Rapport moral 2022

Activités de soins

Les accueils au cours de l'année 2022

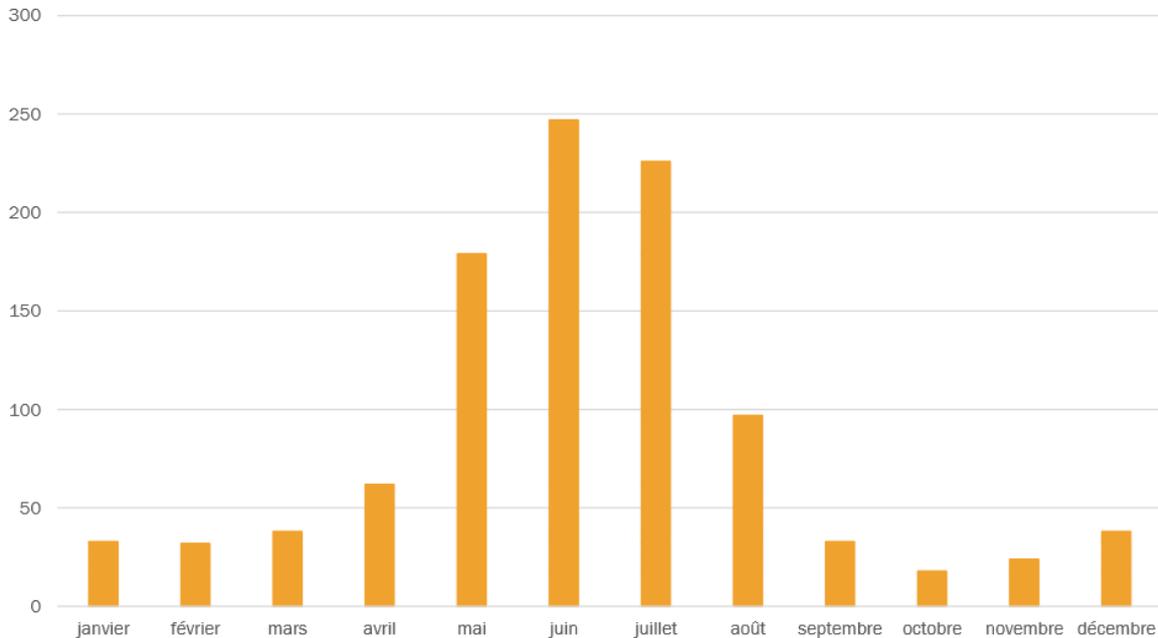
Cette année, nous avons accueilli 1027 oiseaux, contre 918 l'année dernière, donc une augmentation de 11%. Nous nous situons donc dans la moyenne annuelle des augmentations.

Si le Centre a pu accueillir autant d'oiseaux, c'est parce qu'ils ne sont pas tous concentrés sur la même période, mais plus étalés que les autres années. En observant le graphique, on note comme chaque année, une forte activité entre les mois de mai et août, avec un pic au mois de juin pendant lequel le Centre a accueilli 247 oiseaux. On observe également une augmentation sur les autres mois de l'année, le mois le plus calme ayant été octobre avec seulement 18 accueils.

Parmi les espèces accueillies, la plus représentée est celle du Martinet Noir, suivi de près par



le Merle. En ce qui concerne les rapaces, celle de la buse et de la chouette Chevêche. La différence c'est que le Martinet Noir et le Merle sont accueillis sur la même période, de mai à juillet (majoritairement lors des ramassages de jeunes), tandis que les buses et les chouettes Chevêche sont accueillies tout au long de l'année (chocs véhicules, conduits de cheminées ...).



Les causes d'accueil

Parmi les causes d'accueil cette année, nous pouvons noter une grande première, car nous avons accueilli un Fulmar Boréal porteur du virus H5n1. Il a été trouvé entre Saint-Junien et Bellac. Il s'est vite remis et nous envisagions son transfert dans un Centre pour oiseaux marins, or le protocole veut que dans ces conditions il soit testé, il s'est avéré positif alors qu'il était asymptomatique.

Le protocole a été mis en place au Centre, combinaisons, fermeture etc. Et, malheureusement le Fulmar a dû être euthanasié en raison du protocole, alors qu'il était en rémission et qu'il aurait pu renforcer l'espèce, tout cela a été signalé au Ministère qui a été sollicité par d'autres Centres.

Cela a également permis à notre Centre de participer à des réunions de travail sur ce thème au niveau de la Préfecture. Tous les oiseaux du Centre, sur cette période, ont été testés négatifs.

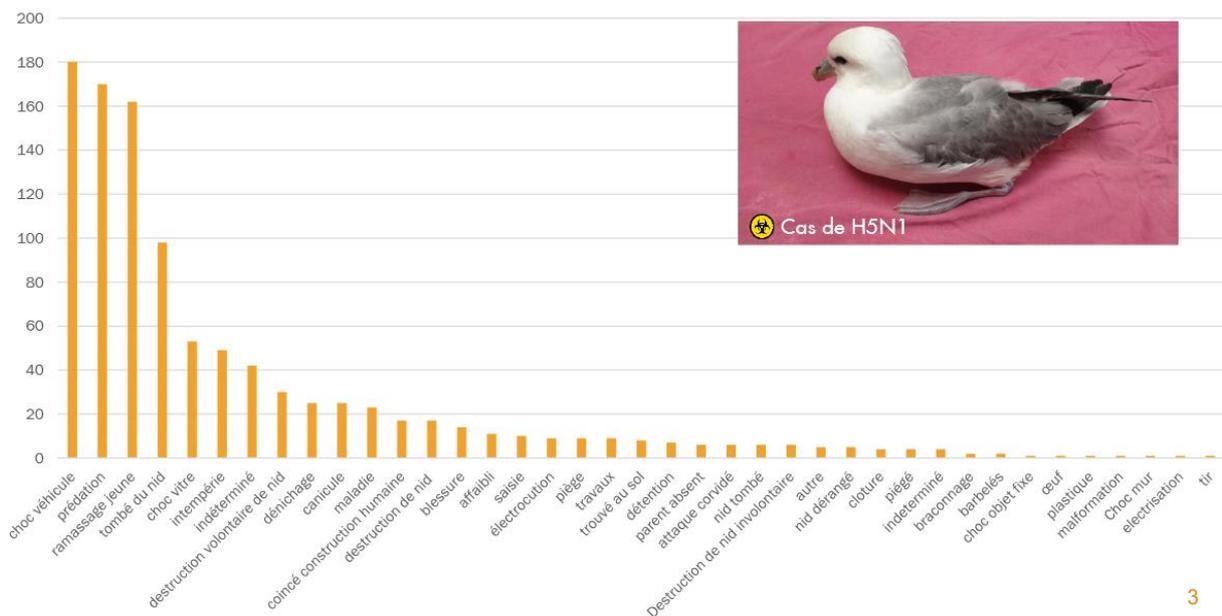
Il sera nécessaire de prévoir une salle de quarantaine dans le prochain Centre.

Les collisions routières restent tout de même la cause la plus importante des accueils. Les rapaces, excepté le Faucon Crécerelle, sont majoritairement accueillis suite à une collision avec une voiture. La seconde cause d'accueil est le ramassage des jeunes. Ce qui explique le pic d'activité du mois de juin. Par ramassage, nous entendons les jeunes individus qui sont

ramassés au sol lors de leur période d'émancipation ou des jeunes martinets qui tombent du nid. Une partie de ces oisillons ne devraient pas être accueillis en Centre et devraient être laissés au soin de leurs parents. Ils sont souvent apportés par manque de connaissance des particuliers. Nous poursuivons donc l'information concernant les gestes à faire en cas de découverte d'oisillons.

Comme cause importante, il y a également les prédatations par les animaux domestiques, qui sont en constante augmentation et qui sont les plus mortifères avec les chocs contre les baies vitrées et fenêtres. En moyenne, seuls 21% des oiseaux peuvent être relâchés, contre 32% pour les chocs véhiculaires.

Cette année, nous avons également rencontré des cas de Poxvirose sur huit buses qui venaient de différents secteurs. C'est assez rare sur des rapaces. Elles ont toutes été sauvées, bien qu'il n'existe pas de traitement pour ce virus. 2022 était une année propice au développement des virus.

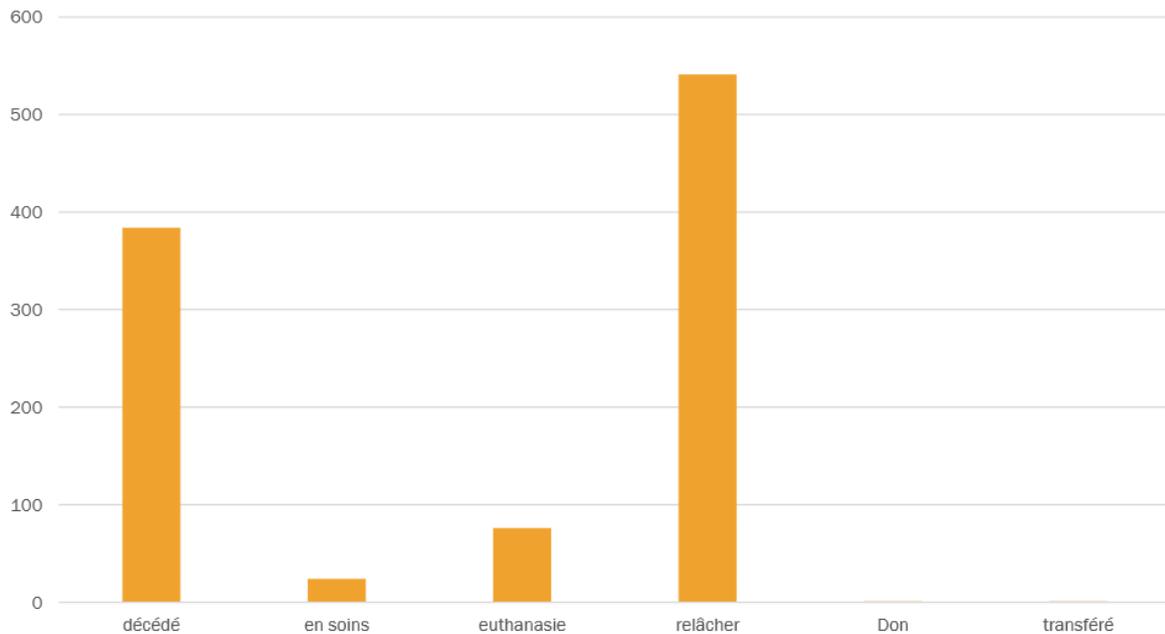


Devenir des animaux pris en charge

Concernant le taux de réussite du Centre, nous sommes sur une moyenne de 52% et nous pouvons nous en féliciter, mais sans relâcher les efforts. Nous allons faire évoluer les

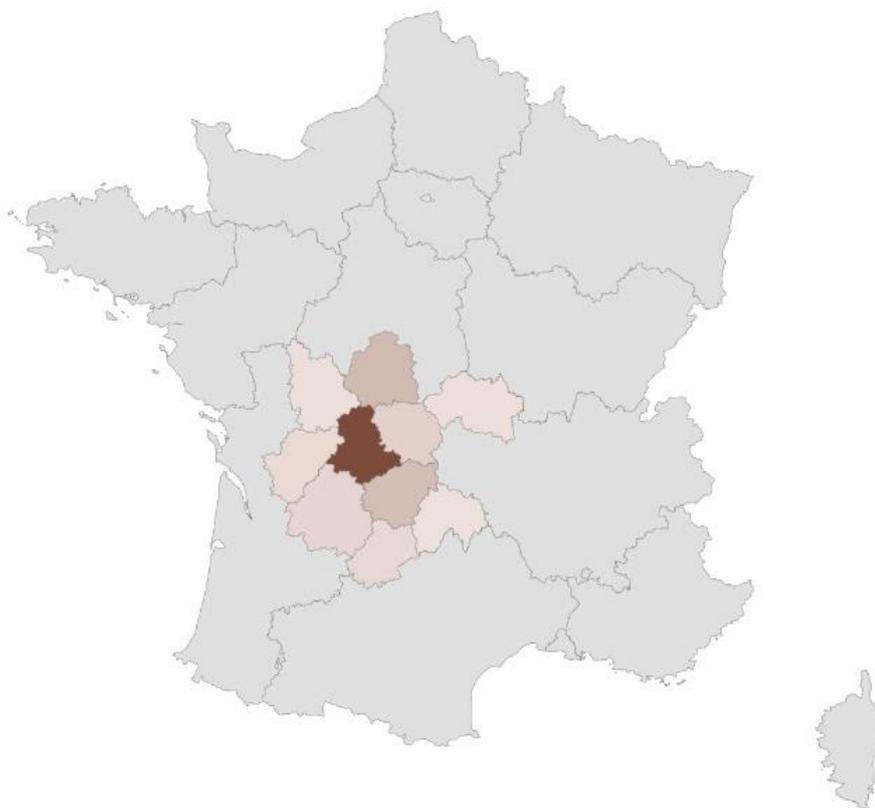
protocoles de soins afin de nous améliorer encore et optimiser la prise en charge des animaux.

Parmi les oiseaux relâchés, 239 individus ont bénéficié de la méthode du taquet sur différents sites.



En ce qui concerne la provenance des animaux soignés, ils viennent en majorité de la Haute-Vienne, de plus en plus de l'Indre, de la Dordogne et du Lot, environ 24% de nos accueils, car ils n'ont plus de Centre. Nous avons eu quelques accueils du Cantal et de l'Allier et même un oiseau de la région Parisienne rapporté par une personne en déplacement.

Provenance



Médiation faune sauvage

Ou comment améliorer la cohabitation entre l'être humain et la Faune sauvage.

Nous avons eu deux rencontres entre la LPO, le GMHL et le Centre afin d'organiser une journée découverte du médiateur faune sauvage. L'objectif étant de créer un réseau de médiateurs communs à nos trois structures. Les médiateurs pourront ainsi, si besoin, se rendre chez des particuliers afin de les conseiller. Cette journée est prise en charge par la subvention médiation faune sauvage. Les bénévoles de SOS Faune Sauvage ont été les plus nombreux à s'inscrire, ils nous ont fait part de leur grande satisfaction de cette journée enrichissante, intéressante et qui répond à un réel besoin.

La suite de cette collaboration devrait déboucher sur une collaboration commune, de nombreux échanges afin de déterminer une stratégie commune et de créer également des outils informatiques pour ce nouveau réseau.

[Les fiches médiations de notre site](#)

Nous rédigeons des fiches médiations avec l'aide d'Oriana pour l'aspect visuel, afin de mettre à disposition des informations concernant les problématiques les plus fréquemment rencontrées au Centre, comme le ramassage des jeunes, le danger des cheminées, etc. L'objectif est double, il s'agit de permettre aux personnes de trouver l'information sans attendre de nous joindre au téléphone et aussi de soulager les soigneurs des nombreux appels qui prennent le pas sur les soins. Nous avons obtenu une subvention spécifique pour réaliser ces fiches qui sont consultables sur la page dédiée à la médiation faune sauvage <https://www.sosfaunesauvage.fr/la-cohabitation-avec-les-animaux/>

SOS FAUNE SAUVAGE Les conduits (de cheminée et autres...) : un piège pour les oiseaux !

Les chutes dans les conduits représentent une cause d'accueil importante dans les centres de soin. De nombreux oiseaux décèdent chaque année d'être restés coincés trop longtemps dans un conduit.

Pourquoi les oiseaux tombent dans les conduits ?

- UNE CACHETTE :** les oiseaux voient dans les conduits des cavités dans lesquelles ils peuvent se réfugier en cas d'intempéries ou d'attaque, aux même titre que les trous dans les arbres. Ils s'y engouffrent mais ne peuvent pas ressortir.
- UN LIEU DE NIDIFICATION :** tout comme pour les cachettes les oiseaux voient dans les conduits des cavités naturelles dans lesquelles leurs petits seraient en sécurité.
- UN POSTE D'OBSERVATION :** les conduits sont de très bonnes tours de guet où les oiseaux peuvent s'installer pour observer leur environnement, se reposer, ou même se réchauffer. Mais ils arrivent que certains y tombent par inadvertance.

Pourquoi ne ressortent-ils pas ?

C'est l'étroitesse des conduits et leurs parois glissantes qui en font des pièges mortels pour les oiseaux. Ces derniers ne peuvent ni déployer leurs ailes pour s'envoler, ni s'agripper aux parois pour remonter.

Nombreux sont ainsi les oiseaux qui présentent des blessures importantes aux ailes et aux pattes pour avoir désespérément tenté de s'extirper des conduits...

Ces particularités :
Les anciennes cheminées aux conduits très larges dans lesquelles les oiseaux peuvent nicher sans danger. Celles-ci sont très prisées par les chouettes effraies.

LES RISQUES

<p>Pour les hommes</p> <p>Un conduit obstrué, même partiellement, par un oiseau ou un nid peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> Déclencher un incendie Provoquer une intoxication au monoxyde de carbone 	<p>Pour les oiseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Nidification avec les fumées et la cendre Brûlures Étouffement et déshydratation
---	---

Page 1 / 2

Nous avons eu un échange en visio avec l'entreprise Cohab (<https://www.cohabitation-homme-animal.com>), afin d'envisager une réponse à donner aux professionnels lorsqu'ils nous contactent. Cette entreprise propose des formations à destination des professionnels et peut, si besoin, en organiser sur mesure. Cohab a été fondée par deux anciennes capacitaires de la région PACA, elles connaissent donc bien les problématiques rencontrées par les Centres et ont décidé d'écrire un livre à destination des particuliers. Il s'agit d'un ouvrage qui a pour but d'améliorer la cohabitation entre l'Homme et l'Animal : <https://www.plumedecarotte.com/product-page/histoire-s-d-aider-les-animaux>

Ce livre est en vente à 19 euros, mais les Centres peuvent l'acheter à 9.50 euros et le revendre à 19 euros afin de faire quelques bénéfices, ce qui pourrait être intéressant pour nous.

Actions 2022

Actions en justice

Nous avons effectué deux dépôts de plainte, le premier suite au braconnage d'un Milan noir en Haute-Vienne, mais il n'y a pas eu assez d'éléments pour donner suite. Le second suite à la détention de chardonnerets élégants

Nous avons obtenu le renouvellement de l'agrément au titre de la protection de l'environnement. Pour rappel cet agrément nous permet d'agir en justice sans avoir à justifier de nos demandes, il facilite donc les démarches.

Pour le Milan noir, l'OFB a enquêté auprès des associations de chasse, des éleveurs et des Maires, cela n'a pas permis d'aboutir, mais a permis un rappel de ce que l'on peut faire ou pas.

Pour les deux chardonnerets, la composition pénale du 16 août au tribunal a été reportée ultérieurement suite à une erreur du Substitut du Procureur. En effet, nous avons été convoqués sur une commission qui ne nous permettait pas de présenter nos demandes. Il va donc falloir que nous récupérions la décision de composition simple et que nous allions devant le juge civil afin de présenter nos demandes, notre juriste se charge de tout cela. Il est fort dommageable que tout cela n'aboutisse pas à cause d'une erreur.

Nous avons également accueilli neuf passereaux capturés dans des pièges à glu en Haute-Vienne. Une plainte a été déposée par le Centre en janvier et suis son cours.

Concernant les deux chardonnerets arrivés plus tôt dans l'année, leur prise ne charge a coûté 694.94 euros au Centre.

Pour rappel, en 2021, la prise en charge des 57 chardonnerets, dont le jugement a eu lieu en février 2023, a coûté 4287.80 euros au Centre et même s'il y a eu une condamnation, nous n'avons obtenu aucun dédommagement à ce jour.

Fonctionnement

Services civiques

Nous avons embauché deux services civiques, Céline et Etienne. A partir du 15 mars pour Etienne et 1^{er} avril pour Céline, qui est déjà une de nos bénévoles. Etienne a malheureusement dû rompre son contrat au bout de trois mois, cela a compliqué le travail des personnes restantes que nous félicitons du travail effectué malgré la surcharge. Céline a terminé son service civique et continue le bénévolat à nos côtés quand son emploi du temps le lui permet.

Pour le renouvellement du contrat PEC d'Amandine à compter du 1^{er} mars, nous avons eu la mauvaise surprise de découvrir un décret récent qui a diminué son contrat de un an à six mois.

Commissions thématiques

Dans le cadre de l'amélioration de la communication, nous mettons en place des missions référents communication. Nous avons eu des propositions via les réseaux sociaux sur lesquels nous sommes de plus en plus suivis. La Newsletter nous permet une plus grande visibilité. Nous sommes à la recherche de personnes ayant des compétences précises en 3D, rédaction etc.

En ce qui concerne la vie associative, la vie des bénévoles s'organise autour de moments conviviaux, de rencontres, d'organisation de stands afin de participer à différents marchés, fêtes, festivals ...

Une modification du règlement intérieur nous permet de rajouter ces commissions.

Point presse

Cette année, nous continuons à être relayés dans la presse locale des trois départements, avec notamment :

Un reportage sur France 3, qui s'est déroulé au Centre sur la thématique de l'impact de l'activité humaine sur la faune sauvage.

Une interview de France3 Limousin lors du relâché d'un faucon pèlerin le 2 mai 2022.



Nous avons été invités sur le plateau de l'émission « Vous êtes formidables » de France3 Nouvelle Aquitaine.

Nous sommes passés à l'antenne de France Bleu Limousin sur le thème de la cohabitation de l'homme avec les oiseaux du jardin afin de donner des conseils.

Et le 16 décembre, toujours sur France Bleu, pour prodiguer des conseils afin de nourrir correctement les oiseaux en hiver.

Ainsi qu'un article dans l'Abeille, presse locale de Saint-Junien.

Partenariat

Une nouvelle association vient de voir le jour « La réserve aux écailles », créée par l'Aquarium du Limousin en 2021. Elle a pour objectif de recueillir les animaux aquatiques domestiques délaissés, abandonnés. Afin de se faire connaître et d'envisager des partenariats avec des associations locales, la réserve propose d'organiser un moment d'échange en novembre. Cette entrevue a été l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les dirigeants de cette nouvelle association.

Bien que nos actions soient très différentes, il sera possible, dans l'avenir, d'envisager des opérations communes. Pour le moment, nous pouvons déjà relayer l'information sur nos réseaux.

Nous avons été contactés par Vincent Heurtel de Worm génération. Il s'agit de la reprise d'une ferme à insectes à Thionville, qui met en place un modèle innovant dans le secteur. Il va utiliser les déchets quotidiens, notamment le polystyrène, pour nourrir les vers (recyclerie) et par la suite utiliser les déjections des vers comme engrais. Il souhaite compléter son processus en aidant la biodiversité. La méthode n'étant pas encore opérationnelle, nous avons convenu d'un prochain contact courant 2023.

Renforcement de notre partenariat avec Beauty Garden. Ils ont passé une après-midi au Centre afin de visiter et faire un reportage qu'ils vont diffuser sur leur site. De notre côté, ils apparaissent sur notre site internet. Ils nous reversent toujours 1% de leur chiffre d'affaires sur leurs ventes internet, de notre côté, nous pouvons vendre leur savon sur nos stands et en garder le bénéfice.

Nous avons également rencontré un élu de la ville de Saint-Junien afin d'officialiser notre partenariat pour nos nombreux relâchés sur l'île de Chaillac.

Le 16 avril, Maud, Oriana et Céline ont été invitées à la projection du film « Le Chêne » à Peyrat le Château et sont intervenues à la fin de la séance pour faire part de leurs impressions, ainsi que pour présenter l'association et donner des conseils.

Chaptelat nous a invité le 22 mai à Chap'nature.

Nous avons participé à la journée de la nature à l'Etang des landes le 23 mai, ainsi qu'aux journées « tous au jardin » au musée et jardin Cécile Sabourdy les 4 et 5 juin et le 11 juin à la journée organisée par la LPO sur les oiseaux des jardins, mais également à la Fête des plantes de Saint-Junien le 23 octobre.



Musée et Jardins Cécile Sabourdy



Ciné club de Peyrat le Château

Accueil au Centre et vie bénévole

François propose de s'occuper d'améliorer l'accueil des découvreurs au Centre lors de la période chargée, afin de dégager du temps aux soigneurs.

Finalisation, en collaboration avec Oriana pour l'aspect visuel, d'un livret d'accueil du bénévole. Il s'agit pour les nouveaux bénévoles de comprendre le projet associatif et les besoins du centre, afin de faciliter leur implication dans l'association. Cela passe aussi par la valorisation du temps de travail des bénévoles, une fois chiffré, cela donne toutes la mesure de ce temps donné et cela nous permet aussi d'enrichir nos demandes de subvention. Pour 2022, cela représente 57 429.80 euros, soit 886 heures.

Nous accueillons de nouveaux bénévoles, Laurine pour les soins, Patricia (Haute-Vienne) et Emilie (Haute-Vienne et Corrèze) pour les relais.

DLA : Dispositif Local d'Accompagnement

Rédaction d'un livret destiné à présenter le bénévolat ainsi que les valeurs au sein de l'association aux futurs bénévoles. Plusieurs rencontres ont eu lieu en ce sens.

Des échanges ont permis d'adapter et d'optimiser nos outils de trésorerie. L'objectif étant d'améliorer notre stratégie économique par une meilleure lecture des mouvements des recettes et des dépenses.

Point sur l'avancée du DLA et les dernières actions à mener début juillet, notamment la mise en place de la trame du projet associatif.

Schéma Régional des Centres

Une rencontre entre les différents Centres et la Région a eu lieu afin de discuter de l'avancée de la mise en place d'un site internet dédié aux Centres de la Nouvelle Aquitaine. Une co-rédaction est en cours.

Présentation de l'association Nature en Périgord, porteur du futur Centre sur la Dordogne d'ici quelques années.

Vie du réseau des Centres

Ce réseau est très actif dans l'aide qu'il peut apporter aux centres, que ce soit au niveau de l'organisation interne (groupes de travail), que dans ses relations avec le Ministère. Beaucoup d'outils ont été mis en place pour les responsables et les vétérinaires, ainsi que de nombreux sondages ou questionnaires afin de déterminer au mieux nos besoins.

Déménagement



Le budget pour l'aménagement du futur Centre est fixé à 160 000 euros. Ce montant comprend les chenils mammifères, les volières et les aménagements intérieurs.

La Région engagerait 20% de la somme, le Fonds FEDER 60% et les 20% restants seraient couverts par du mécénat et des fondations que nous devons relancer à ce stade d'avancement. Nous avons eu l'information que l'Union Européenne nous avancerait 50% de la subvention afin que nous ne fassions pas d'avance de trésorerie.

Projet éoliennes

Un projet d'installation d'éoliennes menace notre taquet à Glénic. Il y a eu une enquête publique, Maud et Aurélie ont été contactées de façon insistante pour déplacer ce taquet, mais cela est très difficile ? Nous avons décidé lors d'un conseil d'administration extraordinaire de la maintenir, mais la Préfecture a autorisé la construction des éoliennes, dont une à 500 mètres de notre taquet, des échanges sont toujours en cours.

Subventions

Nous avons demandé une subvention pour la formation bénévole à hauteur de 6000 euros, car nous avons beaucoup de demandes. Mais aussi 2000 euros pour la création des fiches médiations.

Les enveloppes ministérielles sont en baisse, ainsi la Dréal a décidé de prioriser les actions prioritaires, les actions de reconduction étant mises au second plan. Ainsi, l'enveloppe de 3000 euros destinés à la médiation Faune sauvage ne sera que de 1000 euros pour 2022.

Nous avons fait la demande de subvention pour l'exercice 2023 de 23 000 euros, ainsi que la demande de versement du solde 2022.

La Mairie de Verneuil continue à nous soutenir financièrement à hauteur de 200 euros et nous les en remercions.

En ce qui concerne les dons, nous avons créé deux listes de souhaits afin de contenter les personnes qui préfèrent acheter du matériel plutôt que de donner de l'argent.

Vote du rapport moral

Le rapport moral est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Rapport financier 2022

Compte de résultats

Pour l'instant il est provisoire, en effet, l'association qui gère notre comptabilité a été liquidée en 2022, donc nos données ont été égarées et sont inaccessibles actuellement, un recours est en cours. Nos comptes ne sont donc pas justes. Nous présentons nos résultats 2022 sans l'antériorité. Il s'agit de la dernière année de sous-traitance de la comptabilité, désormais nous utiliserons un logiciel.

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	10 777,27 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	1 002,86 €
Achats d'études et de prestations de services	24,00 €	Vente de marchandises	19,50 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	7 519,95 €	Produits des activités annexes	983,36 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 151,08 €		
Fourniture d'entretien et de petit équipement	2 007,24 €		
Autres fournitures	75,00 €		
61 - Services extérieurs	893,71 €	74- Subventions d'exploitation	46 500,05 €
Sous traitance générale	356,34 €	Région Nouvelle-Aquitaine:	26 500,00 €
Locations	194,00 €	- Fonctionnement	23 000,00 €
Assurance	218,33 €	- Formation bénévoles	1 500,00 €
Divers	125,04 €	- Médiation Faune Sauvage	2 000,00 €
62 - Autres services extérieurs	35 410,70 €	Commune de Verneuil-sur-Vienne:	200,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	22 683,18 €	ASP	6 973,58 €
Publicité, publication	303,48 €	Autres recettes (AGEFIPH et GMHL)	12 826,47 €
Déplacements, missions	11 202,67 €		
Frais postaux et de télécommunications	227,60 €	75 - Autres produits de gestion courante	38 513,38 €
Services bancaires, autres	993,77 €	Dont cotisations	1 008,00 €
63 - Impôts et taxes	229,00 €	Dont mécénat	17 940,84 €
Impôts et taxes sur rémunération	229,00 €	Dont abandon de frais des bénévoles	10 450,60 €
64- Charges de personnel	38 174,04 €	76 - Produits financiers (intérêts d'épargne)	240,05 €
Rémunération des personnels	26 082,43 €		
Charges sociales	12 091,61 €	77 - Produits exceptionnels (ventes)	16,50 €
65- Autres charges de gestion courante	204,00 €		
67- Charges exceptionnelles	1 388,28 €	79 - Transfert de charges	1 832,32 €
68- Dotation aux amortissements	55,14 €		
TOTAL DES CHARGES	87 132,14 €	TOTAL DES PRODUITS	88 105,16 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	41 865,62 €	87 - Contributions volontaires en nature	41 865,62 €
Secours en nature	1 650,12 €	Dons en nature	1 650,12 €
Personnel bénévole	40 215,50 €	Bénévolat	40 215,50 €
TOTAL DES CHARGES	128 997,76 €	TOTAL DES PRODUITS	129 970,78 €

Nous ne soumettons donc pas ce compte de résultat au vote, nous aurons besoin d'une assemblée générale extraordinaire plus tard dans l'année pour cela.

Budget prévisionnel

Présentation du budget prévisionnel

Nous prévoyons cette année encore une forte augmentation des dépenses pour la nourriture, les équipements et les frais vétérinaires, en lien avec la hausse de l'activité.

COMPTES DE CHARGES		COMPTE DE PRODUITS	
ACHATS	11650	Ventes de produits finis et prestations	5550
Produit à usage médical	500	Ventes	300
Alimentation	8000	Prestation de service	3000
Equipement et matériel	1000	Parrainages	850
Fourniture d'entretien		Activité annexes	1400
Achats non stockées	2000	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	33800
Fournitures administratives	150	SUBVENTIONS PUBLIQUES	29200
SERVICES EXTERIEURS	22570	ETAT	3000
Sous traitance générale	22000		
Location	195	REGION NOUVELLE - AQUITAINE	26000
Réparations	150	fonctionnement	23000
Assurances	225		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	9515	Autres	3000
Rémunération honoraire			
Imprimés	720	COMMUNES	200
Déplacements	8500	Verneuil sur Vienne	200
Téléphone/frais postaux	200		
Services bancaires	95	AIDE A L'EMPLOI	1800
IMPOTS ET TAXES	800	Aide service civique	1800
Impôts locaux	800		
CHARGES DE PERSONNEL	29927	SUBVENTION PRIVEE	2800
Rémunérations	19990	fondations	2800
Charges Sécurité sociale	9720	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	35076
Autres charges sociale	217	Dons	6476
Autres charges de personnel		Abandon de frais	8500
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	204	Mécénat	19500
Redevance pour logiciel	99	Cotisation	600
Cotisations	105	PRODUITS FINANCIERS (interets)	240
CHARGES FINANCIERES	0	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0
DOTATIONS	0	Reprises sur provisions	
Dotations aux amortissements		Quote part de subventions d'investiss	
Dotations aux provisions		TRANSFERTS DE CHARGES	0
TOTAL DES CHARGES	74666	TOTAL DES PRODUITS	74666
Emplois des contributions volontaires		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	50000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	900	Prestations en nature	
Personnel bénévole	50000	Dons en nature	900
TOTAL	125566	TOTAL	125566

Pour faire face à cette augmentation des dépenses, nous prévoyons de développer les ventes lors des stands et marchés, les parrainages, le compte Lilo,... Des demandes de subventions

ont été également été réalisées, notamment 23 000€ auprès de la Région dans le cadre du schéma régional.

Vote du budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Actions 2023

Recrutement de deux nouveaux services civiques : Célia et Léonore, en attente de leurs contrats pour huit mois.

Développement de nos activités de stands et marchés.

Notre gros projet de l'année : le déménagement du Centre avec enfin des choses concrètes.

Election des membres du Conseil d'Administration

Se présentent :

- Maud Duveuf
- Catherine Feder
- Jean-Baptiste Tribet
- Oriana Dufrane
- Noëla Bertholet-Legros
- Jean-Paul Deluche
- François Lachaud
- Laurence Coulon-Duveuf
- Rémi Duveuf

Toutes les personnes qui se sont présentées sont élues à l'unanimité des personnes présentes ou représentées

Le conseil d'administration est donc constitué de :



- Maud Duveuf
- Catherine Feder
- Jean-Baptiste Tribet
- Oriana Dufrane
- Noëla Bertholet-Legros
- Jean-Paul Deluche
- François Lachaud
- Laurence Coulon-Duveuf
- Rémi Duveuf

Questions diverses

Le prochain conseil d'administration est prévu pendant les vacances d'avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 12h30.

La secrétaire de séance,
Catherine Feder



La présidente,
Maud Duveuf

